

Les dernières décisions du Département de l'Indre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CHÂTEAUX, LE 9 FÉVRIER 2026

Au cours de la Commission permanente du vendredi 6 février 2026 présidée par Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre, plusieurs dossiers ont été examinés et adoptés. Voici les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Aide au logement des stagiaires en école vétérinaire : 225 € pour deux étudiants effectuant un stage au cabinet Berryvet de Buzançais

Fonds départemental de l'Eau :

- **13 368 €** pour des travaux d'alimentation en eau potable à Sainte-Lizaigne
- **57 349 €** pour des travaux d'assainissement des bourgs ruraux à Saint-Georges-sur-Arnon, Sainte-Lizaigne et Thevet-Saint-Julien

SOLIDARITÉ

Aides à l'installation :

- **30 000 €** pour un pneumologue au Poinçonnet
- **15 000 €** pour un masseur-kinésithérapeute au Blanc

Dispositif Monsherif : 4 412 € pour l'achat de 80 dispositifs destinés aux femmes susceptibles d'être victimes de violences intra-familiales

Pactes territoriaux France Rénov' : 31 000 € sont affectés aux opérations de logement de personnes âgées et/ou en situation de handicap

ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET CULTURE

Fonds patrimoine : 365 000 € sont attribués à des opérations de conservation et restauration, dont **86 442 €** pour la restauration de l'église de Tendu, et **189 574 €** pour la restauration de l'église Saint-Pierre de Pouligny-Saint-Pierre

Dotations culturelles : 232 398 € sont attribués à Châteauroux, Déols et Issoudun

ÉDUCATION ET TRANSPORTS

Programme d'investissement dans les collèges de l'Indre : 20 170 000 € d'autorisation de programme au titre des travaux de construction, de maintenance et d'équipement des collèges, dont **17,5M d'€** pour la restructuration du collège de Buzançais

Fonctionnement des collèges publics :

- **18 800 €** pour les promotions natation
- **1325 €** pour les séjours linguistiques
- **12 500 €** pour les sections sportives

Bourses départementales d'enseignement supérieur : 71 bourses d'un montant de 286 € sont accordées aux étudiants pour l'année universitaire 2025-2026

JEUNESSE ET SPORTS

22 657 € sont attribués à la commune de Villedieu-sur-Indre pour la création de deux terrains de padel

104 400 € de subvention sont accordés en faveur des manifestations sportives dans l'Indre en 2026

Subventions en faveur des associations sportives de Châteauroux, Déols et Issoudun, ainsi que des comités sportifs départementaux :

- **74 240 €** pour 44 associations sportives de Châteauroux et Déols
- **900 €** pour 5 associations de jeunesse et d'éducation populaire de Châteauroux et Déols
- **20 735 €** pour 23 associations sportives d'Issoudun
- **1 900 €** pour 4 associations de jeunesse et d'éducation populaire d'Issoudun
- **137 900 €** pour le fonctionnement des comités et organismes départementaux et les projets structurants

Fonds d'Appui aux Projets Associatifs : 28 576 € sont accordés aux cantons de Châteauroux 1, 2 et 3 en faveur des associations

VOEU - SOUTIEN À NOS AGRICULTEURS

Nous, élus du Conseil départemental de l'Indre, réunis en Commission Permanente ce 6 février 2026, exprimons notre soutien plein et entier aux agriculteurs et aux éleveurs, ainsi qu'aux combats qu'ils mènent pour pouvoir vivre dignement de leur travail.

Nous demandons à l'État et à l'Union européenne de défendre fermement les intérêts de l'agriculture française, notamment en refusant tout accord commercial international — tel que l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur — qui ne garantirait pas une stricte réciprocité des normes sanitaires, environnementales et sociales.

Nous appelons à une simplification pragmatique des normes et des procédures pesant sur les exploitations agricoles, afin de redonner de la lisibilité, de la compétitivité et des perspectives aux agriculteurs, sans remettre en cause les exigences de qualité et de sécurité alimentaire.

Enfin, nous réaffirmons la volonté du Département de l'Indre de poursuivre et de renforcer, dans le cadre de ses compétences, ses actions en faveur de la valorisation des productions locales, des circuits courts et des savoir-faire agricoles, au service de nos territoires et de leurs habitants.

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92

